

## **Fabrication & Distribution**

### **Critères d'accès**

Pour pouvoir accéder au Cluster, dans les différents domaines de compétences mentionnés ci-dessus, l'expert doit faire preuve d'expérience et de compétences dans l'utilisation rationnelle des ressources naturelles :

- Justificatif des substances de composition des différents produits utilisés
- Justificatif de la compétence en conseil écologique et énergétique d'au moins un collaborateur au sein de l'entreprise
- Les objectifs et critères du Cluster doivent être connus par les vendeurs des différentes entreprises.
- Justificatif de formations continues et séminaires internes pour l'optimisation énergétique
- Détenteur d'un brevet de maître-artisan ou avoir une qualification équivalente
- Produits certifiés selon les critères d'une maison passive ( si existants )
- Etant capable de proposer un minimum de deux produits écologique/respectueux de l'environnement qui sont conformes aux critères actuels de l'Oekofoire.
- Disposer d'un concept de traitement des déchets (label de qualité de la Superdreckskescht® ou fournisseur équivalent) 12 mois, au plus tard, après avoir accédé au ClimEEC. Cette obligation de traitement des déchets s'applique également aux différents chantiers.
- Utilisation des instruments d'encadrement des clients développés par le ClimEEC.

### **Maintien de la qualité**

Contrôle des compétences théoriques par les moyens suivants :

- Participation régulière aux différentes formations continues

Et/ Ou

- Par la réalisation annuelle de différents objets de référence

Le groupe restreint se réserve le droit de faire régulièrement des évaluations en faisant des enquêtes auprès des clients ou en visitant des chantiers. Chaque membre est prié de communiquer au ClimEEC toute nouvelle activité complémentaire.

Lu et approuvé Date & signature

.....